

LA NATURE
N'EST PAS NOTRE POUBELLE,
RESPECTONS-LA!



**Les conséquences de nos actes
sont visibles et nuisibles!**

**Ne jetons pas nos déchets par
la fenêtre!**

Nature abîmée et contamination assurée!

Les déchets abandonnés prennent des années à se dégrader. Ils nous survivront en polluant les milieux naturels: sols, eaux, air.

Ils représentent des risques de blessures et de maladies pour la faune.

Soyons responsables!

Par la détérioration du paysage, ils altèrent la qualité de vie. Ils entraînent des frais supplémentaires pour les communes, alors que les filières de collecte et de réutilisation sont en place.

**SAVEZ-VOUS QUE
C'EST PUNISSABLE
D'UNE AMENDE
DE CHF 400.-?!**



Les communes forestières vous remercient!

Avec le soutien de...